COPRODUITS ANIMAUX.

NOUVELLES DONNÉES SUR LES COPRODUITS CARNÉS EN ALIMENTATION DES ANIMAUX MONOGASTRIQUES?

par Louis-Aimé. **Aumaitre**[1], Claude **Février**[1] et Annie **Barbeau**[1]

Les coproduits carnés représentent en Europe un gisement de 2,7 Mt /an de farines, utilisées par le passé dans les aliments des animaux comme source de protéines et de minéraux (phosphore), et de 1,7 Mt / an de graisses animales. L' incinération systématique des seules farines rejette annuellement dans l' atmosphère 5 Mt de gaz carbonique et d'oxydes d'azote et de soufre.

Grâce à la spécialisation des abattoirs et des ateliers de découpe, les filières porcines et avicoles en France apportent plus de la moitié des matières premières alors qu'elles n'ont jamais été soupçonnées d'être à l'origine de la dissémination des EST. De tels produits sont encore systématiquement utilisés dans certains pays d'Amérique du Sud, d'Océanie et même d'Europe dans l' alimentation animale, plus particulièrement dans les aliments des animaux carnivores, en l'absence d'alternative aux coproduits animaux.

Ces coproduits ont récemment suscité une activité de recherche et de publication accrues dans le monde de la nutrition animale: 26 articles scientifiques entre 1972 et 1982 contre 90 entre 1992 et 2002! L'incidence des nouvelles technologies de traitement sur leur valeur alimentaire a été évaluée, exclusivement sur les espèces porcines et avicoles. L'analyse du contenu de 166 articles de la littérature scientifique publiée au cours des 30 dernières années permet de démontrer que les coproduits carnés issus des filières porcines et avicoles constituent toujours une source de protéines utilisables chez les animaux monogastriques non concernées par les EST. Ainsi, la détermination de la teneur en acides aminés digestibles iléaux, réduite en moyenne de 10 % par le traitement recommandé par la législation Européenne, a permis d'identifier les facteurs limitants en fonction de l' origine des produits, et de confirmer leur valeur alimentaire potentielle pour les animaux non ruminants.

[1] Correspondant de l'Académie d'Agriculture, président de la Fédération européenne de Zootechnie, membre de l'Académie vétérinaire, directeur de recherches à l'INRA 35 590 Saint Gilles.